Document d'Informations Clés

Platinium Vie & Santé – Part G – FR00140098E7

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit :	Platinium Vie & Santé
Société de gestion :	Platinium Gestion S.A.S.
Site web :	www.platinium-gestion.com
Téléphone :	+33 (0)1 82 83 81 40
Régulateur :	Autorité des Marchés Financiers
Document valide au :	25/06/2025
Date de création :	25/06/2022
Durée de vie :	99 ans

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de Platinium Gestion en ce qui concerne ce document d'information clés. Platinium Gestion est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Platinium Vie & Santé est un OPCVM sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) qui investit en actions de sociétés internationales issues du secteur de la santé (notamment les laboratoires pharmaceutiques, les biotechnologies, le matériel médical, les services de santé) au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et aux marchés boursiers.

Objectifs : Le Fonds cherchera à surperformer l'indice MSCI ACWI Healthcare converti en euros et dividendes réinvestis, en investissant sur les marchés actions internationaux, grandes, moyennes et petites capitalisations, sur la durée de placement recommandée de 5 ans à travers une sélection de valeurs déterminée selon une analyse bottom-up. La gestion du FCP sera orientée vers la recherche de titres dont le profil de croissance s'inscrit dans le cadre de mutations structurelles identifiées par Platinium Gestion, afin d'amortir les cycles économiques.

Le FCP s'intéressera en particulier à des titres engagés dans les secteurs médicaux suivants : les services de santé, les géants pharmaceutiques, les équipementiers médicaux (B2B & B2C), la technologie et l'innovation médicale (notamment en biotechnologies), la chimie pharmaceutique, les tests médicaux et la santé animale.

La politique d'investissements résultera à la fois de l'analyse fondamentale et d'une analyse quantitative rendue possible par des outils développés par Platinium Gestion. Les allocations géographiques et sectorielles ne seront donc que la conséquence des choix individuels de titres issus des différentes analyses des gérants du fonds. Grâce à son caractère réactif, le fonds cherchera à s'adapter au mieux aux différentes phases de marché et à ajuster son positionnement au gré de l'analyse des gérants.

Ce processus d'investissement sera susceptible d'intervenir sur des actions de toutes capitalisations capables de créer de la valeur pour l'actionnaire à long terme, et visera à :

- Sélectionner des sociétés de qualité au regard de leur position concurrentielle, solidité du bilan, perspectives et visibilité des résultats, management… ;
- Retenir les titres offrant un potentiel de valorisation significatif reflétant la qualité intrinsèque de la société ;
- Différer éventuellement un investissement si les conditions ci-dessus ne sont pas réunies.

La sélection des valeurs sera ainsi fondée, selon les anticipations des gérants et un filtrage quantitatif sur les principaux éléments suivants : croissance régulière et visibilité du bénéfice par action, qualité du management, solidité du bilan.

Le FCP est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'exposition actions sera comprise entre 60% et 100% de l'actif total du portefeuille avec une exposition maximale de 40% dans des pays émergents et 20% maximum sur des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 M€. Le FCP pourra détenir 20% de son actif en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations (dont 10% de high yield ou non noté) et dettes émises par les Etats, dont 10% dans des pays émergents. Le risque de change pourra atteindre 100 % de l'actif net du FCP. La stratégie d'investissement du FCP tient compte d'une répartition des risques au moyen d'une diversification des actions effectuées sur les marchés boursiers. La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion active alliant analyse financière et extra-financière, et s'appuyant sur des études fondamentales et quantitatives. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice.

Indicateur de référence : MSCI ACWI Healthcare converti en euros et dividendes réinvestis

Investisseurs de détail visés : Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée.

Dépositaire : CIC

Souscription/Rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 14h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture de bourse, à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) (ou autre).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Durée de Placement recommandée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Critères extra-financiers : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion et le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers.
Ce produit comporte un risque de perte en capital gradué à **4**. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

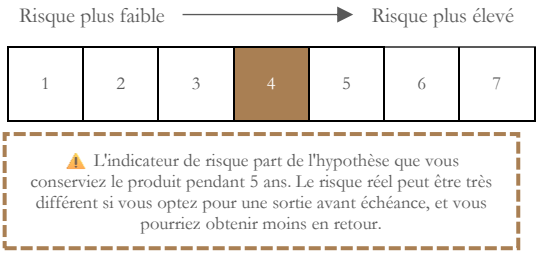

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur
Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Scénarios de performance
Les différents scénarios présentés dans les Documents d'Informations Clés pour l'investisseur sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Vous pouvez comparer les scénarios des Documents d'Informations Clés avec les scénarios d'autres produits. Il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous sortez du produit avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Investissement avec montant exemple de 10 000 €			
Durée		**1 an**	**5 ans**
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 132.94€	9 397.67 €
	Rendement	- 58.67 %	- 12.50%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 552.94 €	5 489.41 €
	Rendement annualisé	- 34.47 %	-11.30 %
Scénario médian	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 088.11 €	6 526.61 €
	Rendement annualisé	- 9.12 %	-8.18%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 856.74 €	9477.74 €
	Rendement annualisé	+18.57%	-1.07 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ces données sont mensuelles depuis la création du fonds, sur la période d'investissement recommandée de 5 ans, sauf indication contraire.

Que se passe-t-il si Platinium Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Platinium Gestion. En cas de défaillance de Platinium Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Au bout d'un an	Sur la durée de détention recommandée
Coûts totaux en %. de l'investissement initial (annualisés)	6,21%	4,10%
Coûts totaux en euros	621,43 €	306,46 €

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement au bout d'un an avec un investissement initial de 10 000 € ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Type	Frais	Description	En %	Sur base 10 000 €
Coûts Ponctuels	Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	De 0,00% à 2,00%	De 0 € à 200 €
	Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous cédez vos parts.	0,00%	0 €
	Commissions de surperformance*	Commissions prélevées par la société de gestion au produit lorsque la performance de celui-ci dépasse celle de l'indice de référence.	0,00%	0 €
Coûts Récurrents	Commissions de gestion	Commissions de gestion annuelles acquises à la société de gestion.	1,30%	130 €
	Coûts indirects*	Frais non prélevés au fonds mais liés aux investissements. Ils représentent les commissions de gestion des fonds en portefeuille.	0.00%	0 €
	Coûts de transaction*	Coûts de l'achat/vente des titres financiers en portefeuille.	2,79 %	279 €

**Ces coûts sont ex-ante et sont amenés à varier selon les performances du produit, la rotation du portefeuille ainsi que les titres présents en portefeuille.*

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Ce produit n'a pas de période de détention minimale (ou maximale) requise mais est conçu pour un investissement à moyen et long terme tout en pouvant désinvestir facilement. Une conservation de votre produit pendant une durée d'au moins 5 ans est recommandée.
Vous pouvez souscrire à ce produit ou procéder de manière quotidienne.
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 14h00 : les ordres reçus **avant** 14h00, sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour et les ordres reçus **après** 14h00, sont exécutés sur la base de la valeur liquidative suivante.
Un mécanisme de plafonnement des rachats « Gates » peut être mise en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Mécanisme de plafonnement des rachats dits Gates » du prospectus, disponible sur le site : www.platinium-gestion.fr.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de Platinium Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne une personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de Platinium Gestion, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante : Platinium Gestion – 6 Rue Christophe Colomb 75008 Paris.

Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.platinium-gestion.fr pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Vous pouvez obtenir la dernière version du présent document, le Prospectus, le dernier rapport annuel et toute autre information complémentaire destinée aux investisseurs auprès de votre agent de placement ou conseiller financier. Les calculs de coûts, de performances et de risques compris dans ce DIC suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'Union Européenne. La responsabilité de Platinium Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les détails de la Politique de Rémunération

actuelle de Platinium Gestion sont disponibles à l'adresse suivante : www.platinium-gestion.fr. Un exemplaire papier mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Platinium Gestion – 6 Rue Christophe Colomb 75008 Paris.